



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Service de l'environnement, de la mer et du littoral

Bureau police de l'eau

Amiens, le 24 janvier 2019

Tel : 03 22 97 23 10 - Fax : 03 22 97 23 08

Courriel : [ddtm-mise@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-mise@somme.gouv.fr)

La Responsable du bureau de la police de l'eau,

Monsieur,

J'accuse réception de votre porter à connaissance, au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

le prélèvement d'eau de surface  
sur le territoire de la commune de Le Crotoy.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 24 janvier 2019
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 80-2019-00015

Votre dossier a été transmis à :

Monsieur DESPREAUX  
Service Environnement et Littoral  
1, bd du port  
BP 2612  
80 026 Amiens cedex 1

en charge du suivi du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Aurélie SAISOU

Monsieur Dominique RIQUET  
EARL FLANDRE-RIQUET  
Ferme de Flandre  
80 120 Villers sur Authie



Observatoire des territoires de la Somme  
<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires>

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme  
Centre administratif départemental – 1, boulevard du port – 80 026 Amiens cedex 1  
Tél. : 03 22 97 21 00 – Fax : 03 22 97 23 08 – Horaires d'ouverture 9H – 12H et 14H – 16H